

Mars 2010

FICHE DEMETER

(Documents pour l'évaluation médicale des produits toxiques vis-à-vis de la reproduction)

N° DEM 012

Formule C₆H₁₄O₃

Numéro CAS

Oxyde de bis-(2-méthoxyéthyle) (DEGDME)

natal : pas de donnée disponible

Pas de donnée disponible

SYNTHÈSE DES NIVEAUX DE PREUVE DE DANGER PAR PÉRIODES D'EXPOSITION

	À partir de données humaines	À partir de données animales
Fertilité homme	Oligospermie et difficulté de conception suspectées	Baisse de la fertilité (atrophie testiculaire)
Fertilité femme	Pas de donnée disponible	Pas de donnée disponible
Période équivalente au 1 ^{er} trimestre chez la femme	Risque d'avortement suspecté	Embryotoxicité : embryolétale et tératogène (malformations du squelette, des systèmes urogénital et cardiovasculaire)
Période équivalente aux 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres chez	Fœtotoxicité : pas de donnée disponible	Fœtotoxicité : mortalité, baisse de poids des fœtus, retard de croissance
la femme	Effet sur le développement post-	Effet sur le développement post-

Légende Pas d'effet Pas d'évaluation Preuves limitées d'un effet Preuves suffisantes d'un effet

natal : pas de donnée disponible

Pas de donnée disponible

Famille chimique

Gycol et dérivés (éthers de glycol)

Formule éclatée



Synonymes

Diglyme ; Diméthyldiglycol ; Ether diméthylique du diéthylène glycol

Names / Synonyms

Bis(2-methoxyethyl) ether; Diethylene glycol dimethyl ether

FT INRS

Pas de fiche

Biotox

Pas de fiche

Glossaire

CLASSIFICATION CMR / VALEURS LIMITES

Classification Mutagène	UE: non classé (ATP août 2001).	
Classification Cancérogène	UE: non classé (ATP août 2001).	
	IARC: non classé.	
	EPA: non classé.	
Classification	UE: cat. 2: substances devant être assimilées à des substances	
Reproduction	altérant la fertilité dans l'espèce humaine (phrase de risque R60 : peut altérer la fertilité) et substances devant être assimilées à des substances causant des effets toxiques sur le développement dans l'espèce humaine (phrase de risque R61 : risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant) (ATP août 2001) (Cat. 1B, phrase de risque H360 CLP).	
Valeurs limites d'exposition	$N = 5 \text{ ppm } (28 \text{ mg/m}^3) \text{ (valeur MAK allemande)}.$	
professionnelle		

Allaitement ou exposition

post-natale

CARACTÉRISTIQUES

Propriétés physicochimiques	Forme : liquide incolore, stable en conditions normales de température et de pression. Solubilité : dans l'eau et les solvants. Son caractère amphiphile, comme tous les éthers de glycol, favorise son passage dans les compartiments aqueux et lipidiques.	
	Volatilité : faible.	
	Autre : -	
	Facteur de conversion : 1 ppm = $5,579 \text{ mg/m}^3$	
Toxicocinétique	Voies d'expositions: respiratoire, cutanée, digestive. Métabolisme: rapidement absorbé par voie orale chez le rat et la souris (> à 70 % de la dose La voie métabolique principale de l'oxyde de bis-(2-méthoxyéthyle) implique successivement une déméthylation suivie de plusieurs oxydations pour former l'acide méthoxy-éthoxyacétique (MEAA), l'acide méthoxyacétique (MAA) toxique et l'éthylène glycol. La bioaccumulation of MAA est plus importante chez l'homme que chez les rongeurs.	
	Chez l'animal, l'oxyde de bis-(2-méthoxyéthyle) passe la barrière placentaire, et de petites quantités de MAA sont détectées dans les tissus embryonnaires.	
Indices biologiques d'exposition	Lorsqu'il existe un biomarqueur d'exposition susceptible d'être dosé en routine par un laboratoire francophone, les indices biologiques d'exposition utilisables sont signalés dans la base Biotox accessible par le lien positionné en 1ère page. Dans le cas contraire, les Indices biologiques d'exposition éventuellement publiés à l'étranger ne sont pas signalés dans Demeter.	

DANGERS POUR LA REPRODUCTION

Principales données humaines

Dans l'industrie des semi-conducteurs, une étude sur la fertilité masculine a montré un lien possible, mais statistiquement non significatif, entre infertilité (oligospermie, difficulté à concevoir un enfant) et exposition professionnelle principalement à l'EGEEA, le DEGDME, et le PGMEA. Un accroissement du risque d'avortement spontané, en fonction de l'exposition aux éthers de glycol précités a été observé dans cette même étude.

Les composantes historiques et prospectives de deux études américaines menées dans le même secteur de l'industrie des semi-conducteurs ont également montré un risque d'avortements spontanés suite aux effets de l'exposition aux éthers de glycol présents dans l'industrie. Le risque était augmenté dans les secteurs où les niveaux d'expositions aux dérivés de l'éthylène glycol (EGME, EGEE, EGMEA, DEGDME) étaient les plus importants (fabrication). Néanmoins, la contribution d'autres agents chimiques ne peut pas être écartée (Ethers de glycol – Quels risques pour la santé ? Expertise Collective. Paris : Les Editions INSERM ; 1999 : 348 p.).

Principales données a	nimales		
Références	Protocole		
bibliographiques Valentine R, O'Neill AJ,	Étude : toxicité à doses répétées (14 jours)	Doses: 110, 370 et 1 100 ppm	
Lee KP, Kennedy GL Jr - Subchronic inhalation toxicity of diglyme. <i>Food</i>	Voie d'exposition : inhalation	Modalité de traitement : 6 h/j, 5 j/sem	
	Animal: rat	Traitement pendant la période de gestation : -	
	Sexe: mâle, femelle	BPL: nd	
<i>Chem Toxicol.</i> 1999; 37 (1): 75-86.	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd	
(1) . 73 00.	Substance : DEGDME	Cotation Klimisch : 1	
	Description des principaux effets observé		
	Une diminution du poids absolu et du poids relatif des testicules a été observée chez les mâles exposés à la plus forte dose de 1 100 ppm. À la dose intermédiaire de 370 ppm, les effets du DEGDME se sont limités à une baisse du poids absolu de la prostate et des vésicules séminales à la fin des deux semaines de traitement.		
	Les auteurs ont également observé une légère atrophie testiculaire à la fois chez les animaux exposés à 110 ppm et, dans une même proportion, chez les animaux témoins. Cependant, ces lésions ont perduré uniquement chez les animaux exposés, pendant au moins 42 jours durant la période de récupération.		
	Chez les femelles, aucune modification du poids des organes génitaux n'a été constatée.		
	La DSENO pour la fertilité des femelles est de 370 ppm (en raison d'une augmentation du poids hépatique) et elle est inférieure à 100 ppm pour les mâles.		
Références	Protocole		
bibliographiques			
Lee KP, Kinney LA,	Étude : toxicité à doses répétées (14 jours)	Doses: 110, 370 et 1 100 ppm	
Valentine R - Comparative testicular	Voie d'exposition : inhalation	Modalité de traitement : 6 h/j, 5 j/sem	
toxicity of bis(2-	Animal: rat	Traitement pendant la période de gestation : -	
methoxyethyl) ether and 2-methoxyethanol in rats.	Sexe : mâle	BPL: nd	
	Substance: DEGDME	Méthode OCDE : nd	
<i>Toxicology</i> . 1989; 59 (3): 239-58.		Cotation Klimisch: 2	
239-38.	Description des principaux effets observé	s	
	Les auteurs ont observé une diminution de la prise du poids dans tous les groupes d'animaux exposés.		
	L'atteinte des spermatocytes au stade pachytène visible à la dose de 110 ppm, s'étend à 370 ppm au stade de la seconde division méiotique.		
		e tous les stades de la spermatogenèse. Elle est réversible 'arrêt de l'exposition (DSENO non déterminée).	

Références bibliographiques	Protocole	
McGregor DB, Willins	Étude : test de dominance létale	Doses : 250, 1 000 ppm
MJ, McDonald P,	Voie d'exposition : inhalation	Modalité de traitement : 7 h/j, 5 j (mâles uniquement)
Holmstrom M et al	Animal : rat	Traitement pendant la période de gestation : -
Genetic effects of 2- methoxyethanol and	Sexe : mâle	BPL: nd
bis(2-methoxyethyl)ether.	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd
Toxicol Appl Pharmacol.	Substance : BBGBINE	Cotation Klimisch : 3
1983 ; 70 (2) : 303-16.	Description des principaux effets observés	Column Kamaca . 5
	Une baisse du nombre de gestations a été observée pour les accouplements ayant eu lieu entre les 4 ^{ème} et 9 ^{ème} semaines suivant la fin de l'exposition des mâles, uniquement à 1 000 ppm, avec un nombre d'implantations significativement réduit au cours des semaines 6 et 7. Après 10 semaines, l'effet semble totalement réversible. Néanmoins, les effets cytotoxiques du DEGDME sur les cellules germinales n'ont pas permis d'évaluer le caractère mutagène de la substance. La DSENO est de 250 ppm (fertilité).	
Références	Protocole	
bibliographiques	Trotocole	
McGregor DB, Willins	Étude : toxicité à doses répétées (4 jours)	Doses : 250, 1 000 ppm
MJ, McDonald P,	Voie d'exposition : inhalation	Modalité de traitement : 7 h/j, 4 j
Holmstrom M et al Genetic effects of 2-	Animal: souris	Traitement pendant la période de gestation : -
methoxyethanol and	Sexe : mâle	BPL : nd
bis(2-methoxyethyl)ether.	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd
Toxicol Appl Pharmacol.		Cotation Klimisch : 3
1983 ; 70 (2) : 303-16.	Description des principaux effets observés	
	35 jours après l'arrêt du traitement, le sperme des animaux exposés à 1 000 ppm a montré une augmentation importante de la proportion de spermatozoïdes morphologiquement anormaux. Toutes les anomalies étaient représentées, avec en particulier de nombreux spermatozoïdes à tête amorphe.	
Références	Fertilité : DSENO de 250 ppm. Protocole	
bibliographiques	Protocole	
Cheever KL, Weigel WW,	Étude : toxicité à doses répétées (20 jours)	Doses : 684 mg/kg/j
Richards DE, Lal JB et al.	Voie d'exposition : orale	Modalité de traitement : -
- Testicular effects of	Animal: rat	Traitement pendant la période de gestation : -
bis(2-methoxyethyl) ether in the adult male rat.	Sexe : mâle	BPL : nd
Toxicol Ind Health. 1989;	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd
5 (6): 1099-1109.		Cotation Klimisch : 3
	Description des principaux effets observés	
	Après 6 à 8 jours de traitement, les auteurs primaires et secondaires. Outre la diminution diminution du poids relatif des testicules, vi	ont montré une atteinte dégénérative des spermatocytes n de la fertilité, l'atteinte testiculaire se traduit par une isible dès le 12 ^{ème} jour, et persistante 8 semaines après ition de l'activité de la LDH-X testiculaire (marqueur la méiose).

Références bibliographiques	Protocole	
Driscoll CD, Valentine R,	Étude : développement prénatal	Doses : 25, 100 et 400 ppm
Staples RE, Chromey NC et al Developmental toxicity of diglyme by inhalation in the rat. <i>Drug Chem Toxicol</i> . 1998; 21	Voie d'exposition : inhalation (nez seul)	Modalité de traitement : 6 h/j
	Animal: rat	Traitement pendant la période de gestation : j7-j16
	Sexe: femelle	BPL: nd
	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd
(2): 119-36.		Cotation Klimisch : 2
	Description des principaux effets observés	
	Dans le groupe exposé à 400 ppm, les auteurs ont observé une restriction de l'alimentation maternelle. Le poids du foie est augmenté chez les mères exposées à 100 et 400 ppm. DSENO (toxicité maternelle) est de 25 ppm.	
	Absence de fœtus viable à 400 ppm. Une baisse du poids des fœtus est notée dans le groupe d'animaux exposés à 100 ppm.	
	d'animaux exposés. Des retards d'ossification 25 ppm. Aucune DSENO relative à la toxicité f	mations structurales a été observée dans tous les groupes et la présence de côtes rudimentaires sont visibles dès fœtale n'a pu être établie.
Références	Protocole	
bibliographiques Price CJ, Kimmel CA,	Étude : développement prénatal	Doses: 62,5; 125 et 500 mg/kg/j
George JD, Marr MC -	Voie d'exposition : orale	Modalité de traitement : -
The developmental	Animal: souris	
toxicity of diethylene		Traitement pendant la période de gestation : j6-j15
glycol dimethyl ether in mice. <i>Fundam Appl</i>	Sexe: femelle	BPL: nd
Toxicol. 1987; 8 (1):	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd
115-26.		Cotation Klimisch : 2
	Description des principaux effets observés	
	Aucune toxicité maternelle n'a été décrite (DSENO 500 mg/kg/j).	
	Le poids fœtal est diminué dès la dose de 125 mg/kg/j.	
	À partir de 250 mg/kg/j, les auteurs décrivent une augmentation de la mortalité fœtale, ainsi que l'observation de nombreuses malformations (squelette cranio-facial, membres, tube neural, paroi abdominale, système cardiovasculaire et système urogénital).	
	abdominale, système cardiovasculaire et systèn	ne urogénital).
	la dose sans effet sur le développement est de	-
Références		-
bibliographiques	La dose sans effet sur le développement est de Protocole	62,5 mg/kg/j (DSENO).
bibliographiques Schwetz BA, Price CJ,	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j
bibliographiques Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement: -
bibliographiques Schwetz BA, Price CJ,	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses : 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement : - Traitement pendant la période de gestation : j6-j19
Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et al The developmental toxicity of diethylene and triethylene glycol	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin Sexe : femelle	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement: -
Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et al The developmental toxicity of diethylene and triethylene glycol dimethyl ethers in rabbits.	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses : 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement : - Traitement pendant la période de gestation : j6-j19
Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et al The developmental toxicity of diethylene and triethylene glycol dimethyl ethers in rabbits. Fundam Appl Toxicol.	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin Sexe : femelle Substance : DEGDME	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement: - Traitement pendant la période de gestation: j6-j19 BPL: nd
Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et al The developmental toxicity of diethylene and triethylene glycol dimethyl ethers in rabbits.	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin Sexe : femelle	62,5 mg/kg/j (DSENO). Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement: - Traitement pendant la période de gestation: j6-j19 BPL: nd Méthode OCDE: nd
Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et al The developmental toxicity of diethylene and triethylene glycol dimethyl ethers in rabbits. Fundam Appl Toxicol.	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin Sexe : femelle Substance : DEGDME Description des principaux effets observés Une mortalité maternelle est observée pour la ce	Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement: - Traitement pendant la période de gestation: j6-j19 BPL: nd Méthode OCDE: nd
Schwetz BA, Price CJ, George JD, Kimmel CA et al The developmental toxicity of diethylene and triethylene glycol dimethyl ethers in rabbits. Fundam Appl Toxicol.	La dose sans effet sur le développement est de Protocole Étude : développement prénatal Voie d'exposition : orale Animal : lapin Sexe : femelle Substance : DEGDME Description des principaux effets observés Une mortalité maternelle est observée pour la capartir de la dose de 50/mg/kg/j (diminution de 25 mg/kg/j. Le nombre d'implantations par portée est consen revanche, il existe dans les groupes exposés le nombre des résorptions et des malformations	Doses: 25, 50, 100 et 175 mg/kg/j Modalité de traitement: - Traitement pendant la période de gestation: j6-j19 BPL: nd Méthode OCDE: nd Cotation Klimisch: 2 dose de 175 mg/kg/j (15 %), et une toxicité maternelle à de la prise de poids). DSENO (toxicité maternelle) de stant dans tous les groupes traités ou non au DEGDME. aux doses de 100 et 175 mg/kg/j une forte incidence sur ns fœtales. Les malformations, plus fréquentes chez les rogénital, l'extrémité des pattes, la paroi abdominale, le

Références	Protocole	
bibliographiques		
Hardin BD, Eisenmann CJ	Étude : développement prénatal (non	Doses : 537 mg/kg/j
- Relative potency of four	conventionnelle)	
ethylene glycol ethers for	Voie d'exposition : orale	Modalité de traitement : 1 jour
induction of paw	Animal: souris	Traitement pendant la période de gestation : j11
malformations in the CD-	Sexe: femelle	BPL: nd
1 mouse. <i>Teratology</i> . 1987; 35 (3): 321-28.	Substance : DEGDME	Méthode OCDE : nd
1987; 33 (3): 321-28.		Cotation Klimisch : 3
	D	
	Description des principaux effets observés	
	Le traitement n'a entraîné aucune toxicité maternelle et n'a pas eu d'effet sur le poids des fœtus.	
	Par contre un effet tératogène très marqué s'est traduit par une forte augmentation du nombre de malformations au niveau de l'extrémité des membres.	

Autres données	Pas d'étude disponible sur cellules germinales <i>in vivo</i> .	
pertinentes		

COMMENTAIRES

- Le DEGDME et ses métabolites chez l'animal passent la barrière placentaire.
- Les effets tératogènes ont été observés à la fois chez les rongeurs (rat, souris) et les non rongeurs (lapins) à des niveaux, le plus souvent, dépourvus de toxicité maternelle.
- Les études de cinétique ont montré que la vitesse d'hydrolyse de la liaison centrale de l'éther est augmentée au cours de l'exposition à doses répétées, entraînant la formation d'une quantité plus importante d'acide méthoxyacétique (MAA) agissant comme agent causal.
- L'acide méthoxyacétique (MAA), le principal métabolite du DEGDME, toxique pour la reproduction et le développement, est classé dans la catégorie 2 (R60-R61).
 Le MAA s'accumule dans les tissus biologiques de façon plus prononcée chez l'homme que chez les rongeurs.
- Les observations expérimentales et l'existence d'un support métabolique explicatif (MAA comme agent causal) justifie la classification du DEGDME dans la catégorie 2 (R60 et R61) (compte rendu de réunion du groupe classification et étiquetage des substances dangereuses de l'Union européenne).

CONDUITE À TENIR POUR LE MÉDECIN DU TRAVAIL

Fertilité

Concernant la fertilité masculine, le DEGDME a été testé selon des études de bonne qualité dans une espèce animale. Des signaux d'alerte ont été détectés (diminution du poids de la prostate et des vésicules séminales, atrophie testiculaire généralement réversible, anomalies morphologiques des spermatozoïdes).

Il est donc nécessaire d'évaluer précisément les risques de pénétration dans l'organisme. Si une pénétration est possible, il faudra évaluer le niveau d'exposition selon les règles de l'art. Les résultats devront être inférieurs à la LOAEL la plus basse divisée par 100, soit 0,1 ppm; aucune VTR fertilité n'ayant été publiée. Dans tous les cas, une recherche de substitution de cette substance est nécessaire. Les contacts cutanés seront également évités.

Concernant la fertilité féminine, une étude de qualité méthodologique correcte mais de protocole non adéquat ne retrouve pas d'atteinte à la fertilité. Ainsi, le DEGDME n'a pas été testé de manière actuellement considérée comme adéquate afin de détecter un risque d'atteinte de la fertilité.

Chez l'homme comme chez la femme, des difficultés de conception seront systématiquement recherchées durant les visites de médecine du travail par l'interrogatoire. En cas de découverte de telles difficultés, le rôle de l'exposition professionnelle sera évalué. Si nécessaire une orientation vers une consultation spécialisée sera proposée en fournissant toutes les données disponibles sur l'exposition et les produits.

Exposition durant la grossesse

L'oxyde de bis-(2-méthoxyéthyle) a été testé selon des études de bonne qualité dans une plusieurs espèces animales. Des signaux d'alerte forts d'atteinte au développement intra-utérin ont été détectés : augmentation de la létalité, retard de croissance, tératogénicité (malformations viscérales et squelettiques chez le rat et le lapin). Les études épidémiologiques relatent également une augmentation du nombre d'avortements spontanés chez l'Homme.

Du fait de sa classification en catégorie 2 (Cat. 1B, CLP), l'exposition professionnelle au DEGDME est réglementairement interdite pour les femmes enceintes déclarées. Il est donc nécessaire de substituer ce produit, ou en cas d'impossibilité, de travailler en vase clos, si des femmes en âge de procréer l'utilisent.

Si malgré tout, une exposition durant la grossesse se produisait, il serait nécessaire d'informer la personne qui prend en charge le suivi de cette grossesse. Toutes les données concernant les conditions d'exposition lui seront fournies ainsi que les données toxicologiques. Les signaux d'alerte précédemment cités lui seront signalés. La conduite à tenir sera discutée entre ce spécialiste et le médecin du travail.

Exposition durant l'allaitement

L'exposition professionnelle durant l'allaitement est interdite car il s'agit d'un produit classé toxique pour la reproduction catégorie 2 (Cat. 1B CLP). Si malgré tout une exposition devait se produire, le peu de données disponibles ne nous permet pas de conseiller une conduite à tenir particulière. Une consultation auprès d'un pédiatre est conseillée en lui signalant cette exposition. On suspendra bien entendu l'allaitement.

Ce produit est classé toxique pour la reproduction catégorie 2 (substances devant être assimilées à des substances altérant la fertilité et causant des effets toxiques sur le développement dans l'espèce humaine) (Cat. 1B CLP) par l'Union européenne, il est donc concerné par le décret n° 2001-97 du 1^{er} février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (*J Off Répub Fr.* 2001 ; 3 février 2001 : 1866-68). Ce décret précise que l'employeur est tenu, pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, d'évaluer la nature, le degré et la durée de l'exposition des travailleurs (art. R. 4412-61 du Code du Travail).

Il est également tenu de réduire l'utilisation de tout agent cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction sur le lieu de travail lorsqu'elle est susceptible de conduire à une exposition, notamment en le remplaçant, dans la mesure où cela est techniquement possible (art. R. 4412-66 du Code du Travail).

Par ailleurs, les femmes enceintes et les femmes allaitant ne peuvent être affectées ou maintenues à des postes de travail les exposant à des agents avérés toxiques pour la reproduction (art. D. 4152-10 du Code du Travail). Cette obligation ne s'applique cependant que lorsque la femme s'est déclarée enceinte.

RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE BIBLIOGRAPHIQUE (niveau 2) DEGDME (2002, actualisation 2009)

Sources d'information	Date du dossier ou de la bibliographie
Etiquetage	Aucun
ECB	
Risk assessment	Aucun
Summary risk assessment report	Aucun
NTP CERHR	Aucun
NTP Organ systems toxicity abstracts	
NTP TER	2 doc
NTP RDGT	Aucun
NTP RACB	Aucun
INERIS	Aucun
CSST	Format complet 04/02/1993 (reprod)
ATSDR	Aucun
EPA / OPPT	Aucun
TOXNET	
HSDB	08/11/2002
CCRIS	02/02/1995
GENE-TOX	Aucun
IRIS	Aucun
Bases de données bibliographiques	Février 2009
INRS-Biblio	
Toxline	
DART	
Medline	
Ouvrages spécifiques reproduction	
Shepard et Thomas	2001
Lewis	1991
Frazier et Hage	Aucun
Ouvrages de toxicologie	
Patty's	Aucun

Seules les recherches dans les bases de données bibliographiques (INRS-Biblio, Dart, Toxline, Medline) et dans les dossiers d'expertise (ECB, CERHR, NTP, ATSDR, Dossier étiquetage européen) ont été réactualisées en février 2009 et les articles apportant des informations nouvelles pris en compte dans la rédaction de la fiche.